



Le Petit Renouveau

Bulletin mensuel

Paroisse SAINT JEAN XXIII



Année 2025, n° 01
JANVIER

Les 24 clochers de
la paroisse

Boucé
Châtelperron
Chavroches
Cindré
Créchy
Gouise
Jaligny sur Besbre
Langy
Montaigu-le-Blin
Montcombroux-les-Mines
Montoldre
Rongères
Saint-Gérard-de-Vaux
Saint-Gérard-le-Puy
Saint-Léon
Saint-Loup
Saint-Voir
Sanssat
Sorbier
Thionne
Treteau
Trézelles
Varennes sur Allier
Varennes sur Tèche



Accueil au Presbytère

Le matin de 10h à 12h : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
L'après-midi de 16h à 18h : mardi, mercredi, et vendredi.
Ou, sur rendez-vous.

Tel : 04 70 45 02 61

Place de l'Eglise / 03150 Varennes Sur Allier

Adresse mail : paroisse-jeanvingttrois@moulins.catholique.fr

Edito Le 9 mai dernier, en la solennité de l'Ascension, par la bulle d'indiction *Spes non confundit*, « L'Espérance ne déçoit pas », le pape François proclamait officiellement l'ouverture d'un jubilé pour l'Année Sainte 2025. Mais, qu'est qu'une année Sainte ou Jubilaire ?

Cette année Sainte a commencé le 24 décembre 2024 avec la cérémonie de l'ouverture par le Saint Père de la Porte Sainte de la basilique Saint Pierre de Rome. Cette porte est habituellement scellée et n'est ouverte que durant les Années Jubilaires. Traverser la Porte Sainte est symbolique de la repentance et du passage vers une vie nouvelle et plus sainte.

L'année Sainte s'achèvera avec la fermeture de cette même porte Sainte le 6 janvier 2026.

L'une des caractéristiques les plus significatives d'une Année Jubilaire est l'opportunité qui nous est offerte d'obtenir une indulgence plénière. Cette indulgence est une remise devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la culpabilité a déjà été effacée par le sacrement de la réconciliation. Pour obtenir cette indulgence, les fidèles doivent accomplir certaines pratiques de dévotion, comme visiter des églises spécifiques ou accomplir des œuvres de miséricorde.

L'année Sainte est un aussi un temps où l'Église met un accent particulier sur la conversion, la réconciliation et la pénitence. C'est une période pour réfléchir sur la miséricorde de Dieu et pour chercher à se rapprocher de lui.

Au cours de cette année Sainte nous sommes invités à devenir « Pèlerins de l'Espérance », à travers différentes manifestations diocésaines ou paroissiales sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir dans les prochains numéros du « Petit Renouveau », mais notez dès à présent la date du **18 octobre** pour un pèlerinage paroissiale à Paris car, traditionnellement, l'Année Jubilaire est une période où nous sommes encouragés à entreprendre un pèlerinage, pour y vivre une expérience spirituelle profonde. C'est un temps de prière, de méditation et de renouvellement spirituel.

Cette idée d'un jubilé vient du Livre du Lévitique dans l'Ancien Testament (Lv 25, 8-13). Tous les cinquante ans, un Jubilé était célébré par les Israélites. C'était une année de libération et de réjouissance, où les esclaves étaient libérés, les dettes annulées, et les terres retournées à leurs propriétaires originaux. Cette année était vue comme sacrée, un temps pour la terre de se reposer et pour les gens de se consacrer à Dieu et à la famille.

Au sein du Nouveau Testament, l'idée de pardon et de renouvellement spirituel, en particulier dans l'enseignement de Jésus sur la miséricorde et le pardon, a également influencé la notion de jubilé dans le christianisme.

Le premier Jubilé officiel a été institué par le Pape Boniface VIII en 1300. Prévu à l'origine tous les 100 ans, mais, en 1475 le Pape Sixte IV. a décidé de célébrer le Jubilé tous les 25 ans afin que chaque génération ait la chance de vivre au moins une Année Sainte.

A la question « Mais qu'est-ce que l'espérance ? », Georges Bernanos, répondait ceci : « L'espérance est une vertu héroïque. On croit qu'il est facile d'espérer. Mais n'espèrent que ceux qui ont eu le courage de désespérer des illusions et des mensonges où ils trouvaient une sécurité qu'ils prenaient faussement pour de l'espérance. »

A tous et à chacun je souhaite de vivre une bonne et Sainte année jubilaire en véritable pèlerin de l'Espérance.

P.Eric

[Spes non confundit - Bulle d'indiction du Jubilé ordinaire de l'Année 2025 \(9 mai 2024\) |](#)

Le carnet de la paroisse Jean XXIII

Horaires des Messes fixes

Tous les dimanches :

- à 9h30 en l'église de Jaligny sur Besbre Puis
- à 11h00 en l'église de Varennes sur Allier

Et aussi :

- À 18h00 en l'église Saint-Louis à Vichy
- À 18h00 en la chapelle Sainte Claire à Moulins

Tous les Mardis :

- 9h00 à Varennes sur Allier, suivie de l'adoration

Maison de retraite ou de convalescence

Une fois par mois, le vendredi à 16h30

- 2ème vendredi du mois : maison de convalescence de Jaligny
- 3ème vendredi : EHPAD de Gayette (Montoldre)
- 4ème vendredi : à l'EHPAD de Saint-Gérand le Puy

Pour retrouver le lieu des messes de 18h00 en semaine ainsi que la messe du samedi (messe anticipée à 18h30) :

⇒ **Voir tableau des messes page 3**

⇒ **Sur le site de la paroisse :**

<https://paroisse-jeanvingttrois.catholique-moulins.fr/>

Sépultures (décembre)

Le 04/12 : Jeanine HENRION, née MAURICE, 85 ans à Varennes S/A

Le 10/12 : Maryline PENAULT, 58 ans, à Saint-Léon

Le 12/12 : Pierre FOUQUET, 78 ans, à Varennes S/A.

Le 12/12 : Ginette PASQUIER, née ROY, 91ans, à Varennes S/A.

Le 20/12 : Alain MAYOUX, 74 ans, à Varennes s/A.

Le 23/12 : Mauricette SABOT, née ROUYER, 93 ans, à Saint-Léon

Le 23/12 : Roseline FAVIER, née BUSSET, 85ans, à Boucé

Le 30/12 : Renée LAFORET, née BELIN, 93ans à Jaligny S/B

Le 31/12 : Raymond NEBOUT, 83ans à Varennes S/A.



Tous les Lundis à 18h00 :
Prière du Chapelet en l'église de Saint-Léon

CATECHISME : Les rencontres du mois de Janvier

- ◇ **Le samedi 11 :** 2ème année avec Mme GRUET
- ◇ **Le samedi 11 :** Confirmants avec Mme GIBERT
- ◇ **Le samedi 18 :** 1ère année avec Mme de ROMEMONT
- ◇ **Le samedi 18 :** 3ème année avec Mme MARTINANT

Messe en famille : dimanche 19 janvier

CATECHUMAT : Réunion le **samedi 25** janvier à 10h00

Messes du mois de janvier 2025

jour	date		Heure	Lieu
mardi	31-déc	ATTENTION : PAS DE MESSE	9h00	
mercredi	01-janv		18h00	
jeudi	02-janv		18h00	
vendredi	03-janv		18h00	
samedi	04-janv	Messe anticipée du dimanche	18h30	Sanssat
mardi	07-janv	Messe de semaine	9h00	Varennes S/A.
mercredi	08-janv	Messe de semaine	18h00	Montcombroux Vieux Bourg
jeudi	09-janv	Messe de semaine	18h00	Saint-Léon
vendredi	10-janv	Messe de semaine	16h30	Maison Convalescence Jaligny
samedi	11-janv	Messe de semaine	11h00	Rongères
		VCEUX aux Paroissiens	16h30	Cindré
		Messe anticipée du dimanche	18h30	
mardi	14-janv	Messe de semaine	9h00	Varennes S/A.
mercredi	15-janv	ATTENTION : PAS DE MESSE	18h00	
jeudi	16-janv	Messe de semaine	18h00	Saint-Gérard-de-Vaux
vendredi	17-janv	ATTENTION : PAS DE MESSE	16h30	
samedi	18-janv	Messe anticipée du dimanche	18h30	Chatelperron
mardi	21-janv	Messe de semaine	9h00	Varennes S/A.
mercredi	22-janv	Messe de semaine	18h00	Thionne
jeudi	23-janv	Messe de semaine	18h00	Saint Gérard le Puy
vendredi	24-janv	Messe de semaine	16h30	EHPAD Saint Gérard le Puy
samedi	25-janv	Messe de semaine	11h00	Sorbier
		Messe anticipée du dimanche	18h30	Saint-Loup
mardi	28-janv	ATTENTION : PAS DE MESSE	9h00	
mercredi	29-janv		18h00	
jeudi	30-janv		18h00	
vendredi	31-janv	Messe de semaine	16h30	EHPAD de Gayette
samedi	01-févr	Messe anticipée du dimanche	18h30	Chavroches
mardi	04-févr	Messe de semaine	9h00	Varennes S/A.
mercredi	05-févr	Messe de semaine	18h00	Trezelles
jeudi	06-févr	Messe de semaine	18h00	Saint-Voir
vendredi	07-févr	Messe de semaine	18h00	Créchy
samedi	08-févr	Messe de semaine	11h00	Montcombroux les Mines
		Messe anticipée du dimanche	18h30	Langy

Vous avez la possibilité de demander des intentions juste avant la messe en vous adressant directement au Père Brout



Le logo du Jubilé représente quatre figures stylisées – rouge, jaune, verte et bleue – pour indiquer l'humanité des quatre coins du monde.

Un groupe biblique se réunit le 2ème mardi de chaque mois afin de nourrir nos connaissances et approfondir notre compréhension de la Bible (à partir de film)

Le thème d'année : « **De la genèse à l'apocalypse** »

4ème module cycle Abraham : **le mardi 14 janvier à 20h00** salle Vatican II à Varennes S/A.

Durée : environ 2 heures.

Venez nombreux !



CHORALE PAROISSIALE & CHANTS D'ASSEMBLEE

Pour une plus grande, et meilleure, participation aux chants pendant la liturgie dominicale, une séance d'apprentissage et découverte des divers chants, aura lieu un jeudi par mois, salle Vatican II à Varennes.

Prochaine séance : **jeudi 16 janvier à 19h30**

Vous êtes tous invités à participer.

Vous avez un projet de Mariage en 2025

Merci d'intégrer ces dates dans vos plannings
(des invitations vous seront envoyées prochainement)



- **Journée diocésaine des futurs mariés** : au choix le samedi 15 ou le dimanche 16 février 2025—Horaires 9h30 à 16h45
lieu : Maison Saint Paul—20 rue Colombeau à Moulins
- **Week-end de préparation sur la paroisse Jean XXIII** : Samedi 15 et dimanche 16 mars 2025 - Lieu : Salle Vatican II à Varennes sur Allier

Possibilité de se confesser



Le mardi après la messe de 9h00 à Varennes sur Allier
ou encore, **sur RDV** auprès du Père Brout

(tél. presbytère 04.70.45.02.61.)



Mouvement Chrétien des Retraités

Le 6 décembre 2024,

Nouvelles du MCR-Vie Montante

Le **comité** diocésain de notre mouvement s'est réuni à l'abbaye de Chantelle ce vendredi 6 décembre 2024. Étaient présents : notre prêtre référent, le P. Firmin Ihoula, curé de Saint-Pourçain-sur-Sioule, qui nous a précisé qu'il était originaire du Congo-Brazzaville et qu'il entamait sa 6^{ème} année en France, notre nouvelle présidente Véronique Mondin, habitant Saint-Clément, et les membres du bureau habituels, Madeleine Momboisse, trésorière, Marie-Odetta et Marie-Françoise Duchet, secrétaires, et la plupart des responsables d'équipes paroissiales, accompagnés de quelques volontaires.

Introduite par une prière à la Sainte-Vierge, cette réunion s'est poursuivie par une intervention de notre présidente commentant la séance de la CIL (réunion interdiocésaine) à laquelle elle a participé le 15 novembre 2024. Chaque diocèse de la région a pu faire état de ses activités (Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Allier). Un tour de table des responsables de notre diocèse de Moulins a permis de faire le point des équipes existantes, malgré quelques absences (Yzeure, St-Germain-des-Fossés). Une nouvelle équipe s'est constituée à Vallon-en-Sully.

Le père Firmin résume la mission qu'il nous confie : « MCR missionnaire ! ».

Le calendrier des prochaines réunions qui commencent à 9 h. 30 s'établit ainsi :

24 janvier 2025, réunion de bureau à Saint-Pourçain.

18 mars 2025, comité diocésain à Chantelle.

13 mai 2025, réunion de bureau à Saint-Pourçain.

27 mai 2025, comité diocésain à Chantelle.

Lors des comités diocésains, les responsables d'équipe peuvent être accompagnés par des membres du mouvement volontaires.

Rappel : Votre responsable bat sa coulpe pour avoir mal calculé le montant des cotisations annuelles. Celles-ci comportent : 12 euros pour l'échelon national, 9 euros pour l'échelon diocésain. L'abonnement à la revue nationale « *Nouvel essor* » est fixé à 15 euros. Soit un total de 36 euros (ou de 21 euros pour ceux qui refusent l'abonnement).

Une récollecion diocésaine de notre mouvement est envisagée le mardi 25 mars 2025 à St-Pourçain-sur-Sioule. Affaire à suivre. Notre journée diocésaine est programmée le 20 juin 2025 à Montluçon.

Les réunions de l'équipe paroissiale ont lieu à la salle Vatican II, chaque 4^{ème} jeudi du mois, à 14 h. 30. Le P. Eric Broult y est naturellement très bienvenu. Retraités, on vous attend : « Venez, et voyez ! ».

F.-X. Duchon.

Prier avec le Saint-Père Janvier 2025 :

Prions pour que le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés et des personnes touchées par la guerre, soit toujours respecté et garantisse ainsi la construction d'un monde meilleur.



Jubilé du monde agricole

Paray-le-Monial—du 31 janvier au 2 février 2025

« Venez à moi, vous tous qui peinez sous le poids du fardeau »

Avec Mgr Xavier Malle, évêque des Hautes-Alpes, père Etienne Kern, recteur du sanctuaire, Fabrice Hadjadj, philosophe, et bien d'autres



Durant 48 heures, nous plongeons dans les grâces du sanctuaire et ferons l'expérience que cette fraternité basée sur la terre et la foi, ancrée dans le Cœur de Jésus est porteuse d'Espérance.

Cet évènement est organisé par le Sanctuaire du Sacré-Cœur et animé par l'association « Les Journées paysannes ».

Les Journées paysannes est une association composée d'agriculteurs chrétiens passionnés par leur métier, venant de toute la France, d'âges, de productions et de sensibilités très diverses. L'association accompagne le monde agricole en organisant des rencontres qui s'appuient sur la réflexion, la prière et la fraternité.

Les inscriptions se font en ligne, auprès du sanctuaire jusqu'au dimanche 26 janvier 2025. Il est possible de s'inscrire :

- par téléphone au **03.58.42.20.52** aux horaires d'ouverture du sanctuaire,
- ou, e-mail : **inscription@sacrecoeur-paray.org** (voir rubrique informations pratiques).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre

Jean-Marie CHEDRU par téléphone au **06.16.40.66.80.**

La vie du diocèse

Maison diocésaine Saint-Paul—20 rue Colomeau—03000 Moulins
Tél. 04.70.35.10.93 - Mail : communication@moulins.catholique.fr



Fêter un jubilé c'est marquer une étape, comme un anniversaire sur un chemin de foi. Régulièrement l'Église, à travers le saint Père, nous en propose. Après le grand jubilé de la miséricorde en 2015-2016, nous sommes appelés tout au long de cette année 2025 à raviver notre espérance. Les grands rendez-vous de notre diocèse seront colorés de cette invitation à l'espérance.

La démarche jubilaire est un encouragement à « repartir », se « remettre en marche » et le pèlerinage en est le signe. Si tous nous ne pourrions aller à Rome, Lourdes, Souvigny... chacun, seul ou avec d'autres, peut prendre un temps pour se rendre dans son église, dans l'église où il a été baptisé, confirmé... un sanctuaire, un lieu marquant pour sa foi, et prendre un temps de pause et de ressourcement.

Monseigneur Marc Beaumont, Evêque de Moulins

N'hésitez pas à vous rendre sur le site du diocèse, vous trouverez toutes les informations nécessaires ainsi qu'un petit livret qui vous permettra de vivre sur place une démarche de foi toute simple, comme un petit « pèlerinage intérieur » pour devenir pèlerin d'espérance.

La semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2025

CATHOLIQUES, PROTESTANTS, ORTHODOXES RÉUNIS

CROIS-TU CELA ?
Jean 11, 26

CONSUBSTANTIEL AU PÈRE
DIEU PÈRE
JÉSUS CHRIST
POUR NOTRE SALUT
SAINT-ESPRIT

18 - 25 JANVIER 2025

SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

Célébrations œcuméniques :

A Vichy, le mardi 21 janvier à 19h30 à l'église Saint Louis.

A Montluçon, le mercredi 22 janvier à 18h30 à Sainte Thérèse, rue d'Ulm.

A Moulins, le vendredi 24 janvier à 19h00 au temple protestant, 28 Rue Paul Bert.

www.unitedeschretiens.fr

CECEL Conseil d'Églises chrétiennes en France

UNION PROTESTANTE DE FRANCE

ASSEMBLÉE DES EVÊQUES ORTHODOXES DE FRANCE

Chaque année, du 18 au 25 janvier, c'est la semaine de prière pour l'unité des chrétiens.

Pour l'année 2025, les prières et réflexions de cette Semaine de prière ont été préparées par les frères & sœurs de la communauté monastique de Bose, dans le nord de l'Italie.

Cette année marque surtout le 1700e anniversaire du premier concile œcuménique chrétien, qui se tint à Nicée, près de Constantinople, en 325 après Jésus Christ.

Cette commémoration nous offre une occasion unique de réfléchir à la foi commune des chrétiens et de la célébrer, telle qu'elle est exprimée dans le Credo formulé lors de ce concile ; une Foi qui, encore aujourd'hui, reste vivante et porte des fruits.

La Semaine de prière pour l'unité des chrétiens 2025 est une invitation à puiser dans cet héritage commun et à pénétrer plus profondément dans la foi qui unit tous les chrétiens.

Un autre rendez-vous important pour l'œcuménisme dans le diocèse sera, plus tard, la journée œcuménique du samedi 22 mars 2025, à la maison diocésaine Saint Paul, sur le thème : « Synodes et synodalités : une expérience plurielle ! »

Les honoraires d'église :

Baptême : c'est le premier sacrement que l'on reçoit, à titre indicatif, il est proposé de remettre 50€.

Honoraire de messe : 18€ (il est possible de mettre le nom de deux familles ou de deux défunts).

Mariage : 250€

Obsèques : 250€

Les honoraires de cérémonies sont fixés par le diocèse et ne dépendent pas de la paroisse.

